

SPR

Site Patrimonial Remarquable

AVAP



Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



Documents graphiques

Arrêt du projet le 20 juin 2018
Validation par la CRPA le 22 juin 2018
Validation par la CLAVAP le 07 mars 2019

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

21 JUIN 2019

ARRIVÉE

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du
20 juin 2019

Pour le Président de la Communauté urbaine d'Arras
Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme

Frédéric Leturque

ALAP
urbanisme architecture paysage

Marie Hélène Micauts
archi. du patrimoine
DPLG & DESCHCMA

2 cité Riverin
75010 Paris

Jean-Bernard Stopin
archi. du patrimoine
DESL-CHEC

27 av. René Ladreyt
59830 Cysoing

Aline Le Coeur
architecte-paysagiste
DPLG

1 rue Gounod
59000 Lille

Biotope
BET Environnement
avenue de l'Europe

ZA de la Maie
62720 Rinxent

Bruno Régnier, Christiane Luc
siège social & correspondance
5 impasse Charles Trenet
16200 Fleurac
alap@orange.fr

mandataire de l'équipe